

**Subventions du mois d'août 2016 :
Soutien à l'ouvrage du CEJARE
« Technologie et industrie dans le Jura
bernois »**

La Neuveville, le 8 septembre 2016

Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé, lors de sa séance plénière du 31 août 2016, une subvention unique de 30'000 francs au CEJARE pour son nouvel ouvrage intitulé « Technologie et industrie dans le Jura bernois. Histoire et trajectoires, XIX^e-XXI^e siècles » consacré à l'histoire industrielle du Jura bernois. Le CJB octroie également une aide à la réalisation de 5'000 francs à visarte.jura pour sa 16^e exposition bisannuelle d'arts visuels aux Fours à Chaux à Saint-Ursanne. Le même montant est attribué à l'Association des amis du Musée de Saint-Imier pour son exposition rétrospective du peintre Michel Wolfender, en collaboration avec le Musée jurassien des arts de Moutier et Mémoires d'Ici. Le réalisateur Daniel Künzi obtient une aide de 5'000 francs pour son film documentaire « Jura : accrochés à leur terre » relatant le quotidien de trois familles paysannes du Jura et du Jura bernois.

Le CJB accorde une garantie de déficit de 3'000 francs à Tribunes baroques pour trois concerts à l'Abbatiale de Bellelay. Le Chœur Jubilate obtient, quant à lui, une garantie de déficit de 2'000 francs pour ses deux concerts prévus à Court et à La Neuveville. Un soutien supplémentaire de l'Office de la culture sur préavis du CAF est également prévu pour le concert à Bienne. Une subvention unique de 2'000 francs est octroyée aux Editions Infolio pour la publication en format Poche du troisième roman de l'écrivain de Corgémont Roger-Louis Junod intitulé « Les Enfants du roi Marc ». Le Théâtre Stradini, domicilié à Anet, obtient une garantie de déficit de 1'000 francs pour la présentation de son spectacle « Lillith » à Saint-Imier dans le cadre de sa tournée suisse. Le chœur jurassien Vivaldi se voit attribué une garantie de déficit de 1'000 francs pour son concert « Résonnances romantiques » à Moutier.

Le CJB octroie quatre subventions annuelles aux institutions suivantes : 65'500 francs au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, 30'000 francs à l'Association interjurassienne des Centres Culturels, 16'000 francs à la Société jurassienne d'Emulation et 5'000 francs à la Fondation Banneret Wisard. Le CJB a également préavisé à l'intention du Conseil-exécutif la subvention annuelle 2016 du Bibliobus pour un montant de 117'000 francs.

Fonds de loterie

Le CJB préavise favorablement à l'intention du Conseil-exécutif trois projets en lien avec la protection des monuments historiques du Jura bernois pour un montant total de 122'500 francs. Le CJB rend également un préavis à l'intention du Conseil-exécutif concernant

l'assainissement de murs en pierres sèches sur le territoire de la commune de Grandval pour un montant de 91'000 francs.

Le CJB octroie une subvention de 4'690 francs pour la rénovation du chalet des Amis de la nature, section Tavannes. La municipalité de Sorvilier obtient une subvention de 7'320 francs pour l'aménagement d'une nouvelle place de jeux. Le CJB accorde une subvention de 6'860 francs pour la réfection du bâtiment de la Fanfare de Villeret.

Fonds du sport

Le CJB octroie une subvention de 1'400 francs pour le balisage permanent de la course Villeret – Chasseral – Villeret. Le CJB soutient également l'achat de matériel sportif pour un montant total de 1'590 francs dont les bénéficiaires sont le collège de La Neuveville et le Club sportif Belprahon. Le CJB accorde une subvention de 4'233.30 francs à l'Association de Football Berne – Jura pour ses cours de l'année 2015.

Le CJB soutient pour un montant de 5'000 francs les manifestations sportives suivantes: le championnat d'agrès du Jura bernois, le Cross du Raimeux, le concours de tir à l'arc en forêt, le championnat d'Europe des Jollenkreuzer, la fête de lutte du Jura bernois et les rencontres équestres Green-Valley. Les manifestations suivantes obtiennent une subvention de 2'000 francs : le GP de boccia de Corgémont et la rencontre d'athlétisme Meeting C.

Total des subventions accordées ou préavisées

Le CJB a accordé ou préavisé, dans sa séance du 31 août 2016, des subventions pour un montant total de 561'093.30 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73